



RESOLINGE BALI POWDRE

Poudre de blanchiment à l'oxygène actif

Sans phosphate, bactéricide, fongicide et virucide
Enlève les taches difficiles grâce à sa formulation renforcée par 6 agents enzymatiques synergisés. Désinfecte dès 40°C
Préserve la blancheur du linge. Elimine les mauvaises odeurs.

Réf. 773447A

Avantages produit

EFFICACITE MICROBIOCIDALE

Bactéricide selon EN 13727 à 40°C ; Levuricide selon EN 13624 à 50 °C ; Fongicide selon EN 13624 à 60°C ; Normes réalisées en 30 mn à 0,5 g/L en conditions de propreté et à 5 g/L en conditions de saleté avec un rapport linge / eau de 1 : 3.
Virucide selon EN 14476 à 60°C en 30 mn et à 5 g/L en conditions de propreté.

MODE D'EMPLOI

Utilisation en lavage simple ou en détachage à la dose de 5 à 10 g/kg de linge sec, seul ou en tant qu'additif.
En lavage et désinfection du linge sans prélavage selon les dosages ci-dessous en g/kg de linge sec.
Dose exprimée en g/kg de linge pour un rapport de bain de lavage « linge / eau » de 3 : 1. Doseur gradué fourni de 120 ml (1 dose = 72g = 120 ml).

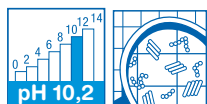
Désinfection sans prélavage	Linge peu sale	Linge sale	Linge très sale
Eau douce (< 15 °TH)	10 g / kg	12 g / kg	15 g / kg
Eau dure (de 15 à 35 °TH)	12 g / kg	15 g / kg	18 g / kg
Eau très dure (> 35 °TH)	15 g / kg	18 g / kg	20 g / kg

Pour une désinfection complète (efficacité virucide), laver à 60°C et effectuer un prélavage à la dose de 10 g/kg de linge sec.

CARACTERISTIQUES

pH : 10,2 à 1%

Aspect : Poudre blanche parfumée



CONDITIONNEMENT

773447A: Seau de 5 kg

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux. Stocker à l'abri du gel
Produit à usage Biocide : Formule soumise à demande d'AMM et inventoriée en France sous le numéro d'inventaire 55529 : désinfectants chimiques et antiseptiques : lessive désinfectante* en poudre : action curative destinée à la désinfection des textiles en environnement médical TP 02.
Actif biocide : préparation à base de PERCARBONATE DE SODIUM (17,5%) et TETRA ACETYL ETHYLENE DIAMINE (6%) : 100g de poudre génère 3,68 g d'ACIDE PERACETIQUE IN SITU (CAS 79-21-0). Date de péremption 24 mois à compter de la date de fabrication indiquée sur l'emballage.
Produit dangereux. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Usage réservé aux professionnels.

Formule déposée au Centre Anti-poison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

GRUPE
RESO
Résolument nature

Version 191125

0 800 300 560

Service & appel gratuits

Fiche technique et fiche de sécurité disponibles sur : www.groupe-reso.fr
Groupe RESO - Centre Logistique de la Gare - 19270 USSAC